



GUILÉ FUNDS

PROCESSUS ISR DES FONDS GUILÉ

Mai 2011

DE PURY PICTET TURRETTINI & CIE SA

Le présent document est destiné à expliciter la démarche de gestion responsable de Guilé.

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE ET OBJECTIFS DE LA GESTION DE GUILÉ

La démarche de Guilé repose sur **quelques principes de base** :

- 1) **Concilier la performance financière** nécessaire à tout investisseur **et la responsabilité actionnariale** qu'il souhaite assumer ;
- 2) Respecter un **style de gestion sain et pérenne** à long terme en matière de choix des actions ;
- 3) Exercer les **droits de vote** de l'investisseur dans le cadre du fonds ou mandat confié ;
- 4) Mettre en œuvre la **responsabilité actionnariale** de l'investisseur au-delà des sujets de gouvernance traités en Assemblée Générale, c'est-à-dire dans les domaines du droit de l'Homme, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption ;
- 5) Travailler dans un **cadre universellement reconnu et stable** en matière de responsabilité d'entreprise: le Global Compact des Nations Unies.

L'APPROCHE DE GUILÉ : ENGAGEMENT ACTIF ET PRAGMATIQUE

Les gérants des fonds Guilé ne pratiquent **pas le « best in class »**, à l'exception notable de **quelques exclusions qui relèvent du bon sens**, et qui concernent des sociétés présentant des risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) trop élevés.

A part ces exclusions fondamentales (par exemple liées à l'armement), nous pensons que rester à l'écart d'un titre ne va pas permettre à l'entreprise d'augmenter sincèrement sa prise de conscience des enjeux ESG, et il est par ailleurs difficile de cataloguer les entreprises transnationales « en blanc ou en noir ».

C'est pourquoi **Guilé a franchi une nouvelle frontière dans l'ISR en prônant plutôt un dialogue direct** avec les sociétés, qui évalue leurs risques et leurs opportunités pour une croissance durable. Cette démarche particulière a valu aux fonds Guilé une certaine reconnaissance, dont le Prix Axylia 2010 de l'Innovation en ISR.

Ainsi, afin de concilier (du côté de l'investisseur) performance et responsabilité, et (du côté de l'entreprise investie) réalité économique et prise en comptes des enjeux durables, Guilé a fait le choix d'être **à la fois actif et pragmatique dans l'action**, et seul l'engagement actionnarial permet à nos yeux l'implémentation de cette philosophie.

CADRE DE L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL DE GUILÉ

La stratégie de gestion actionnariale est basée exclusivement sur les **10 principes du Global Compact**. C'est en effet le seul cadre d'autorégulation mondialement reconnu puisqu'il n'existe pas à ce jour de cadre normatif légal qui puisse gérer les enjeux ESG des grandes entreprises.

Ces dix principes couvrent les éléments primordiaux pour un développement durable et sont basés sur des lois internationales (comme celles du BIT) :

Les **10 Principes du Global Compact** déclarent qu'une entreprise devrait:

DROITS DE L'HOMME

- 1.- promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme;
- 2.- veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme;

NORMES DU TRAVAIL

- 3.- respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective;
- 4.- éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
- 5.- abolir le travail des enfants
- 6.- éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession;

ENVIRONNEMENT

- 7.- appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- 8.- entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- 9.- favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement;

ANTI-CORRUPTION

- 10.- agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Si l'engagement des fonds Guilé est aligné sur la mission du Global Compact, c'est parce que **cette initiative unique favorise l'intégration de valeurs universelles dans le cœur même de la stratégie de l'entreprise** et dans ses opérations quotidiennes.

Une entreprise qui devient signataire du Global Compact s'engage à remplir **une obligation essentielle : celle d'informer ses parties prenantes**, chaque année, sur la façon dont elle a réussi à intégrer et à faire progresser ces 10 principes essentiels dans le cœur de son activité et de sa stratégie. Cet acte est essentiel car la transparence ainsi exigée permettra, aux actionnaires et autres acteurs de l'entreprise, d'être correctement informés pour pouvoir efficacement influencer la société à davantage de responsabilité.

Nous sommes sincèrement convaincus que **les sociétés qui agissent de façon responsable sont mieux armées** pour:

- identifier correctement les risques et les gérer de façon proactive
- accéder à nouveaux marchés et à de nouvelles opportunités de croissance
- attirer et conserver des clients de plus en plus exigeants et des employés expérimentés et fidèles
- répondre à l'attente des parties prenantes, base de la confiance mutuelle et du maintien de la "liberté d'exercer"
- satisfaire la demande croissante des actionnaires qui envisagent à long terme les risques et les opportunités des défis sociaux, environnementaux et de gouvernance dans la gestion de leurs actifs.

LÉGITIMITÉ DE L'APPROCHE DE GUILÉ

Il est nécessaire de rappeler qu'une entreprise est à l'écoute d'un actionnaire dans deux cas de figure : soit parce que l'actionnaire a un grand pouvoir en termes de titres détenus (calPers, APG, etc), soit parce que l'actionnaire présente dans sa démarche une **légitimité indéniable et utile pour l'entreprise elle-même**. C'est ainsi que Guilé, qui dispose justement de cette légitimité, réussit à entrer dans une grande société afin d'y mener un dialogue actionnarial actif.

Quelques citations en rendront compte mieux que notre propre déclaration :

*«**H&M** is very committed to addressing and openly reporting on the UN Global Compact principles. The assessment of and feedback to our COP that is provided by Fondation Guilé is very helpful; it is valuable to have an external point of view and the suggestions from Guilé will be incorporated into H&M's next report.»*

Maritha Lorentzon, Global Code of Conduct Coordinator; Nils Vinge, Head of Investor Relations

«We welcome the fact that Guilé Funds take into account sustainability and engage with companies like Implats in a constructive way. The assessment of our company's sustainability performance and reporting has confirmed both strengths and gaps in our approach. The discussions with Guilé also highlight valuable ideas/suggestions for further improvement that we have taken on board.»

*Mr. Pierre Lourens, Group Sustainability Development Manager, **Impala Platinum** Holdings*

«In the sphere of sustainability assessments Guile's work is extremely valuable, both in reinforcing known positives and negatives and providing a unique perspective on key areas. All of which can be used internally to improve our management and disclosure.»

*Mr. Steve John, Manager - Socially Responsible Investment and Reporting, **ArcelorMittal***

Cette légitimité est le fruit du travail de la **Fondation Guilé**, fondation suisse d'utilité publique à but non lucratif, et entièrement dédiée à la promotion de l'entrepreneuriat responsable. La fondation a en effet établi un partenariat privilégié avec le bureau du Global Compact aux Nations Unies à New York, officialisé par un mémorandum qui lui donne un rôle de catalyseur pour aider les entreprises à mettre en œuvre les 10 principes du Global Compact. Le Directeur du Global Compact, M. Georg Kell, a témoigné de cette collaboration. Par ailleurs M. Ban Ki-Moon était une fois de plus présent, avec des dizaines de CEOs et de décideurs, au déjeuner-réflexion organisé par la Fondation Guilé au Forum de Davos.

MÉTHODOLOGIE D'ENGAGEMENT DE GUILÉ

Concrètement, la gestion de **Guilé laisse aux gérants de ses fonds et mandats, le soin d'exercer librement leur métier** en choisissant les sociétés du portefeuille en fonction de leur conviction, évaluation, recherche propre et expérience.

L'équipe d'engagement analyse ensuite chacune des entreprises en portefeuille selon une méthodologie qui tend un « miroir » aux entreprises pour leur signaler comment leur information est perçue et si elle est pertinente, puis pour entamer ainsi avec elles un dialogue sur cette base très concrète : c'est un exercice actionnarial basé sur la notion de « soft power », en comparaison avec le « hard power » qui s'insurge publiquement des manquements des entreprises et qui interpellent brutalement leurs dirigeants.

Une entreprise est susceptible de se transformer sous l'influence active de ses investisseurs :

- si le regard qu'on porte sur elle intègre les réalités économiques qui sont les siennes dans son métier particulier
- si l'analyse formulée l'est dans un cadre universellement reconnu, comme le Global Compact des Nations Unies, et non selon un quelconque prisme « personnalisé »
- si les objectifs d'amélioration lui apportent une meilleure gestion des risques ESG tout en lui permettant de saisir l'opportunité d'un avantage compétitif grâce à cette évolution.

Notre outil d'évaluation extra-financière est exclusivement basé sur l'information publique de l'entreprise investie (rapport RSE, internet, Code de conduite, etc.) et il est composé de :

L'ANALYSE DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INFORMATION

Cette analyse cherche à définir la mise en œuvre de chaque principe tout au long du cycle de management selon **8 critères** :

- 1) Comment l'entreprise décrit l'importance du principe (càd l'impact de ce principe sur les activités et la performance de la société dans toute sa chaîne de valeur) ?
- 2) A quel point l'entreprise émet un engagement vis-à-vis du principe (càd un engagement explicite et concret de sa responsabilité et de ses priorités) ?
- 3) Comment le principe est-il intégré à la stratégie de l'entreprise (càd son intégration concrète dans la politique d'entreprise et dans les processus) ?
- 4) Est-ce que les objectifs sont clairement définis (comment la société transforme son engagement en objectifs tangibles) ?
- 5) Est-ce que les mesures nécessaires sont correctement décrites (càd les actions mises en place pour s'assurer de l'intégration du principe dans les activités quotidiennes de la société) ?
- 6) Quels indicateurs de mesure de performance la société a-t-elle identifiés ?
- 7) Est-ce que le système de contrôle est en place (càd les procédures de surveillance, d'audit, de mesures de corrections) ?
- 8) Quel est l'impact des mesures prises (càd les résultats, performances, réussites ou échecs) ?

L'ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'INFORMATION

Cette analyse cherche à définir si l'information délivrée par l'entreprise est crédible selon **6 critères** :

- 1) L'accessibilité (est-ce qu'on trouve facilement les informations nécessaires) ?
- 2) La clarté (est-ce que l'information est facile à comprendre et précise) ?
- 3) La comparabilité (est-ce que l'information peut être analysée dans la durée et vis-à-vis des concurrents) ?
- 4) L'exactitude (comment la société a collecté l'information pour qu'elle soit pertinente) ?
- 5) La fiabilité (à quel point peut-on avoir confiance dans l'information / vérification) ?
- 6) La rapidité (est-ce que le rapport est délivré assez tôt dans l'année avec une périodicité stable) ?

C'est une **méthode d'évaluation unique** développée par Guilé, dont la Fondation est propriétaire, et avalisée par les Nations Unies qui le reconnaissent comme un instrument important pour la promotion des 10 principes du Global Compact.

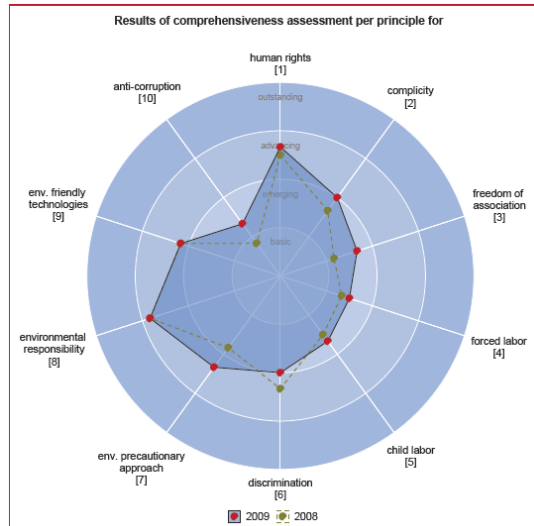
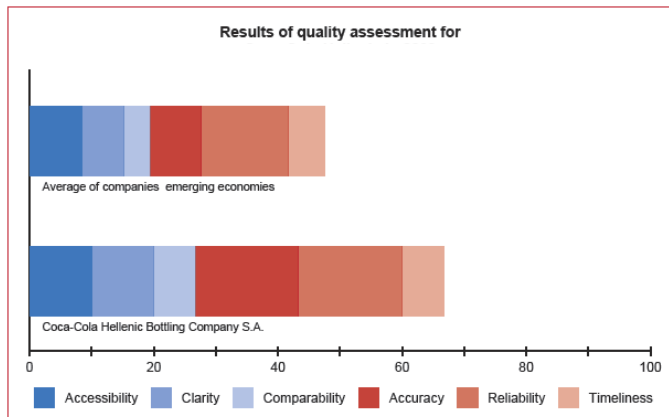
Un résumé de cette analyse est envoyé :

- au **Président du Conseil d'Administration**
- au **CEO**
- aux **différents responsables opérationnels de la Responsabilité d'Entreprise**

sous une forme synthétique afin d'être parcourue par les dirigeants qui souvent marquent un point saillant et le font suivre à leurs responsables du développement durable :

EXHAUSTIVITÉ DE L'INFORMATION

QUALITÉ DE L'INFORMATION



Le résultat de cette analyse est ensuite **présenté graphiquement** ainsi à l'entreprise :



Cette vue exhaustive, détaillée et illustrée permet de mettre immédiatement **en exergue les faiblesses constatées sur lesquelles le dialogue va porter.**

Les **sociétés investies reçoivent Guilé** parce que cette analyse leur est très utile pour progresser. Soit le manque d'information peut être facilement corrigé parce que les données existent, soit on met à jour un problème de gestion d'un principe dans l'entreprise et dans sa chaîne de valeurs, ce qui engendre un dialogue beaucoup plus stratégique sur la transformation à initier pour remplir de façon responsable les critères de ces 10 principes universels.

VERS L'INTÉGRATION DES ENJEUX EXTRA FINANCIERS

Guilé a mis en place un processus de travail qui a pour but l'intégration des connaissances que nous avons d'une société entre :

- les **gérants des fonds**, qui procèdent aux décisions d'investissement sur la base d'une analyse fondamentale des sociétés : position compétitive (forces et faiblesses par rapport à leur environnement d'affaire), situation financière et capacité à créer de la valeur pour l'actionnaire, et qualité de leur management. Ils rencontrent par ailleurs régulièrement les Directeurs financiers, Directeurs généraux et Responsables des relations investisseurs de ces sociétés;
- les **spécialistes en responsabilité d'entreprise**, qui étudient l'entreprise sous l'angle de l'information non financière, en utilisant la méthodologie d'analyse de la Fondation Guilé pour couvrir les 10 principes du Global Compact, et qui rencontrent les Directeurs de Responsabilité de l'entreprise, Directeurs de comités d'éthique et autres responsables des aspects de gestion environnementale ou sociale.

Nous sommes convaincus de la **valeur-ajoutée de l'intégration des connaissances financières et extra-financières d'une entreprise pour réussir à appréhender les risques et opportunités de celle-ci** dans son ensemble face aux défis à la fois de son activité propre et des exigences de développement durable.

DESCRIPTION DES PRODUITS GUILÉ ET DES INTERVENANTS

DEUX FONDS GUILÉ – MARCHÉS EMERGENTS ET EUROPE

Le « Guilé Emerging Markets Engagement Fund » et le « Guilé European Engagement Fund » sont des compartiments de « Cadmos Fund Management », une Sicav luxembourgeoise de type UCITS 3. La Sicav est administrée par Pictet & Cie (Europe) qui assure la garde des titres, la gestion opérationnelle, la réconciliation, et la validation de la valeur nette d'inventaire. Elle approuve la sélection des brokers du gérant. Elle applique dans ses tâches des procédures précises et strictes qui ont fait leur réputation d'un des meilleurs « Global Custodians » en Europe.

Le gérant des marchés émergents, **Comgest**, est une société de gestion indépendante et internationale établie à Paris. Le gérant européen est basé à Genève ; **de Pury Pictet Turrettini & Cie SA**, est au bénéfice d'une licence de gérant de placements collectifs régulée par la FINMA, reconnue par la CSSF, le régulateur luxembourgeois.

La Sicav « Cadmos Fund Management » est en cours d'enregistrement pour la vente sur le marché français. Le terme de cet enregistrement est attendu avant le 10 septembre.

LA FONDATION GUILÉ

L'histoire des Burrus du tabac dans le Jura suisse remonte à 1814, année où Martin Burrus implante à Boncourt l'entreprise familiale qui a existé pendant près de deux siècles. Un de ses descendants, Léon Burrus (5ème génération) et son épouse Marguerite édifient en 1931 leur maison familiale, imprégnée de leur esprit, de leurs valeurs, de leur empreinte jusqu'au nom GUILÉ, contraction de leurs deux prénoms.

L'entreprise familiale F.J. Burrus & Cie a toujours été innovante en matière de responsabilité sociale en Suisse. Elle a été, par exemple, la première entreprise en Suisse à introduire les allocations familiales et les caisses de retraite.

Après avoir vendu la société, Charles (6ème génération) et Nado Burrus décident, en 1997, de transformer le domaine familial de GUILÉ en fondation. Après une mauvaise expérience en tant que fondation ecclésiastique, GUILÉ devient une fondation de pure utilité publique (sans but lucratif et neutre sur les plans confessionnel et politique), qui trouve sa **vocation dans la promotion du développement durable auprès des entreprises.**

L'ÉQUIPE D'ENGAGEMENT DE GUILÉ

L'équipe d'engagement actionnarial est composée de **6 analystes-doctorants**, spécialisés en responsabilité d'entreprise et basés en Suisse et à l'étranger, qui procèdent à la récolte d'informations et à l'analyse primaire.

L'équipe senior est composée de **4 consultants** rompus à l'exercice du dialogue pour le développement durable :

Dr. ERNST BRUGGER - 1947

Au cours des 25 dernières années, le Dr. Brugger s'est forgé une forte expérience en tant que gestionnaire de projet et consultant avec différentes entreprises et institutions en Europe, en Amérique latine, en Afrique et en Asie. De 1986 à 1996, il a mis en place, comme gérant directeur et délégué du Conseil d'administration, FUNDES (Fundación para el desarrollo sostenible), une initiative du secteur privé Suisse destiné à promouvoir les PME innovantes en Amérique latine. En 1992, il a été chef de l'équipe de M. Schmidheiny pour le nouvellement créé World Business Council of Sustainable Development (WBCSD), et a publié «Changing Course – une perspective commerciale sur le développement durable». Il a géré ECOS, un des premiers fonds de capital de risque pour les investissements de la durabilité dans les pays émergents, et il a été coopérant comme conseiller stratégique avec Sustainable Asset Management (SAM) depuis sa création en 1996.

Aujourd'hui, il est président du Conseil d'administration de SV Group AG, Zurich, le groupe de performances durables, et de BlueOrchard Finance SA (microfinance), Genève. En outre, il est Membre fondateur du Conseil de Fondation du Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire, et Membre honoraire du comité du CICR.

Dr. THOMAS STREIFF - 1960

Responsable de l'équipe de gestion actionnariale, consultant senior en Responsabilité d'entreprise, associé de Brugger & Partners Ltd.

Au préalable, le Dr. Streiff a dirigé l'unité de gestion de la durabilité du groupe Swiss Re, entreprise leader mondial de la réassurance. Au préalable il avait travaillé pendant cinq ans pour l'Agence de Coopération et de Développement Suisse comme conseiller technique et coordinateur de projet en Inde (1996-97), Tanzanie (1991-93) et au Kenya (1988).

Le Dr. Streiff a été délégué et conseiller de plusieurs associations, fondations et comités tels que le World Business Council for Sustainable Development, le programme des Nations Unies pour l'environnement – Finance Initiative, IMD-Corporate Sustainability Management Forum, Centre suisse pour la formation environnementale et le développement durable, Commission des Nations Unies pour le développement durable (CDD-12). Il est CEO du Sustainability Forum de Zürich, organisation internationale bien réputée qui offre aux dirigeants d'entreprise une plate-forme d'échange d'idées et d'expériences quant aux modèles d'affaires durable. Enfin le Dr. Streiff est l'auteur de plusieurs publications et de nombreux discours au sujet de la gestion durable des entreprises.

OLIVER JOHNER - 1972

Après ses études universitaires, de 1999 à 2001, Oliver a travaillé comme consultant chez CSC Switzerland AG dans l'unité d'affaires "Gestion des connaissances". Ses responsabilités comprenaient

l'élaboration et la mise en œuvre de solutions informatiques pour les grandes entreprises internationales. Puis il a rejoint le cabinet de conseil BHP à Zürich en 2002. De février 2007 à juillet 2009, Oliver Johner a été détaché auprès de l'Office Global Compact des Nations Unies à New York. Oliver y a géré la "Communication On Progress", la prise en charge des entreprises pour l'amélioration de leurs rapports et il a représenté le bureau du Global Compact dans différents projets portant sur les droits de l'homme, l'environnement ou les initiatives anti-corruption.

GILLES CARBONNIER - 1965

Actuel professeur à l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement avec une vingtaine d'années d'expérience dans les domaines de la coopération et du développement, notamment à l'ancien SECO (Secrétariat d'Etat à l'Economie), dans différentes missions en Irak, au Sri Lanka, au Vietnam, en Afrique de l'Ouest et dans les pays d'Amérique latine, ainsi qu'en tant que Directeur du Département des relations publiques-privées au sein de la Direction du CICR – participe aux dialogues de l'équipe d'Engagement et de Guilé avec les entreprises qui couvrent les problématiques de Développement et de Coopération, notamment dans le domaine de l'extraction (pétrole, mines, etc.)

REPORTING

Exigeant des entreprises une grande transparence, Guilé applique la même requête dans le cadre de l'information donnée aux investisseurs des fonds ou mandats. Ainsi les investisseurs de Guilé reçoivent :

UN REPORTING MENSUEL ET TRIMESTRIEL :

UN REPORTING ANNUEL CONFIDENTIEL COMPLET :

GILÉ FUNDS
CORPORATE SUSTAINABILITY (monthly) February 2011

PERFORMANCE (monthly)

PERFORMANCE %	1M	3M	6M	12M	YTD
Guilé	0.2%	1.2%	2.5%	5.1%	1.5%
Index	0.1%	1.1%	2.4%	5.0%	1.4%

MANAGER'S COMMENT

Guilé's investment team has followed the strategy of the fund to invest in companies that are leaders in their respective industries. The fund's performance has been positive, reflecting the strong performance of the underlying assets. The fund's manager, Oliver Johner, has been actively engaged with the companies in the portfolio to improve their sustainability practices.

ENGAGEMENT ACTIVITIES (February 2011)

Company	Issue	Engagement Status
Alstom	Climate Change	Completed
Alstom	Human Rights	In Progress
Alstom	Water	Completed
Alstom	Waste	Completed
Alstom	Energy Efficiency	Completed
Alstom	Product Safety	Completed
Alstom	Anti-Corruption	Completed
Alstom	Employee Relations	Completed
Alstom	Community Relations	Completed
Alstom	Supplier Relations	Completed
Alstom	Customer Relations	Completed
Alstom	Stakeholder Relations	Completed
Alstom	Other	Completed

CRÉDIT SUISSE Suisse
CORPORATE SUSTAINABILITY (monthly) February 2011

PERFORMANCE (monthly)

PERFORMANCE %	1M	3M	6M	12M	YTD
Crédit Suisse	0.3%	1.3%	2.6%	5.2%	1.6%
Index	0.2%	1.2%	2.5%	5.1%	1.5%

MANAGER'S COMMENT

Crédit Suisse's investment team has followed the strategy of the fund to invest in companies that are leaders in their respective industries. The fund's performance has been positive, reflecting the strong performance of the underlying assets. The fund's manager, Oliver Johner, has been actively engaged with the companies in the portfolio to improve their sustainability practices.

ENGAGEMENT ACTIVITIES (February 2011)

Company	Issue	Engagement Status
Alstom	Climate Change	Completed
Alstom	Human Rights	In Progress
Alstom	Water	Completed
Alstom	Waste	Completed
Alstom	Energy Efficiency	Completed
Alstom	Product Safety	Completed
Alstom	Anti-Corruption	Completed
Alstom	Employee Relations	Completed
Alstom	Community Relations	Completed
Alstom	Supplier Relations	Completed
Alstom	Customer Relations	Completed
Alstom	Stakeholder Relations	Completed
Alstom	Other	Completed

HENNES & MAURITZ Suisse
CORPORATE SUSTAINABILITY (monthly) February 2011

PERFORMANCE (monthly)

PERFORMANCE %	1M	3M	6M	12M	YTD
Hennes & Mauritz	0.4%	1.4%	2.7%	5.3%	1.7%
Index	0.3%	1.3%	2.6%	5.2%	1.6%

MANAGER'S COMMENT

Hennes & Mauritz's investment team has followed the strategy of the fund to invest in companies that are leaders in their respective industries. The fund's performance has been positive, reflecting the strong performance of the underlying assets. The fund's manager, Oliver Johner, has been actively engaged with the companies in the portfolio to improve their sustainability practices.

ENGAGEMENT ACTIVITIES (February 2011)

Company	Issue	Engagement Status
Alstom	Climate Change	Completed
Alstom	Human Rights	In Progress
Alstom	Water	Completed
Alstom	Waste	Completed
Alstom	Energy Efficiency	Completed
Alstom	Product Safety	Completed
Alstom	Anti-Corruption	Completed
Alstom	Employee Relations	Completed
Alstom	Community Relations	Completed
Alstom	Supplier Relations	Completed
Alstom	Customer Relations	Completed
Alstom	Stakeholder Relations	Completed
Alstom	Other	Completed

CONTACTS

Mme Doris Rochat Monnier

Précédemment responsable de clientèle institutionnelle suisse romande chez IAM et ancienne Directrice marketing de Ferrier Lullin & Cie, a rejoint PPT afin de promouvoir l'Investissement Responsable et Durable auprès des caisses de pensions suisses. rochat@ppt.ch

Dr. Melchior de Muralt

Acteur de la création d'Ethos – une des fondations pionnières de l'Investissement responsable – M. de Muralt est entre autres Vice-Président du Comité exécutif de Blue Orchard et Président du World Microfinance Forum Geneva. muralt@ppt.ch